



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique  
Direction de la Coordination  
et du Management de l'Action Publique  
Bureau des Procédures d'Utilité Publique  
Affaire suivie par François de Leyris  
☎ 02.40.41.47.68  
☎ 02.40.41.22.77  
francois.de-leyris@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 04 SEP 2012

### Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

**Nom du pétitionnaire :** Ville de Nantes, 2, rue de l'Hôtel de Ville, 44000 NANTES .

**Nature et adresse du projet :**

Exploitation du vivarium du muséum d'histoire naturelle de la Ville de Nantes, 12, rue Voltaire à NANTES.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier qu'elle a reçu complet et régulier le 22 juin 2012 .

Depuis le **22 août 2012**, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé «sans observation».

**Cet avis ne préjuge en rien de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.**

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

**Le PREFET**

pour le directeur/absent  
le chef du bureau

Joseph CHARRIER